

Compte rendu de la séance du 31 janvier 2017

Présents: tous sauf:

Excusés: Madame Tinike PUNT

M. Nicolas CHAVANNE arrive à 21 h20

Approbation du compte rendu en date du 15/12/2016: Adopté à l'unanimité

Affouages :

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité de fixer le prix de l'affouages comme suit:

- Prix du stère: 5 euros
- Frais de garderie ONF: 1.267 euros le stère

Proposition de travaux ONF 2017

Cloisonnement de la parcelle n°6 et nettoyage dans les accrus post-tempête pour un montant de 1600 euros.

Le conseil municipal donne un accord de principe.

Déplacement container à verre

Une habitante demande le déplacement du container à verre pour cause de gêne de bruit. Le conseil propose l'étude d'une éventualité du déplacement possible, sous réserve d'un terrain compatible. Le conseil municipal après délibération 2 voix pour et 2 voix contre accepte l'étude du déplacement .

Réfection de la chaussée Rue de l'église

Une habitante demande que suite au gel la réfection de la chaussée soit entreprise. La demande sera faite par M. CHAVANNE à la Codecom.

Projet éolien : Validation d'implantation d'une éolienne en vue des demandes administratives Monsieur le Maire rappelle les échanges ayant eu lieu au conseil précédent (15 décembre 2016)

Après discussion, les membres du conseil municipal :

- donnent un avis favorable (4 voix pour, 1 abstention) au projet d'implantation d'éoliennes, leurs aménagements et les mesures financières ainsi que les mesures compensatoires à préciser ;
- donnent un avis favorable (à l'unanimité) sur les conditions de remise en état visées par l'arrêté du 26 aout 2011 et son arrêté modificatif du 06 novembre 2014 à l'issue de l'exploitation du parc éolien ;
- donnent pouvoir au Maire pour signer les documents nécessaires à la construction, à l'exploitation et au démantèlement du parc éolien notamment :
 - l' « Avis du Maire sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation » ;

Questions diverses

-Commémoration du terrain d'aviation . une rencontre a eu lieu avec M. MANGIN (Maire et M. CHAVANNE) . Le conseil municipal accepte la participation à l'achat d'une plaque et d'un poteau . La date d'inauguration sera détermine lors d'un prochain conseil.

-Un problème de gel dans l'appartement du locataire de robinet. Le locataire devra prendre contact auprès de la mairie.